

À Dieppe, c'est la suppression de poste de trop au collège Georges-Braque

En cette matinée de vendredi nuageux, au collège Georges-Braque de Janval, les 430 élèves vaquent dans la cour. La fin de la récréation a pourtant sonné.

Devant les grilles de l'établissement, deux auxiliaires de vie scolaire (AVS) et une enseignante discutent. *« Peut-être que c'est pour ça qu'ils nous ont balancé ça un jeudi soir... pour pas qu'on ait le temps de réagir. Quand je vois ça, j'ai envie de reprendre mon boulot de serveuse. Alors que c'est tellement plus valorisant de travailler ici ! Oui... Et puis je trouve que c'est de la maltraitance, de ne pas avoir d'interlocuteur à qui parler. »*

La veille, via un simple mail, une professeur d'anglais a appris que son poste serait supprimé à la rentrée prochaine. Une décision du rectorat. Il aura fallu attendre 10 h 20 pour que la nouvelle se propage dans la salle des professeurs ; mais à peine quelques dizaines de minutes pour que la stupeur cède à la colère ; et seulement une heure pour que les enseignants et AVS se décident pour un débrayage général.

« Des décisions cyniques »

Tous finissent par sortir devant le collège. **Sandrine Baudoin-Pagnier**, qui enseigne l'anglais aussi, est indignée : *« C'est un poste dans une équipe avec beaucoup de remplaçants non formés. On nous impose déjà de former ces remplaçants pendant nos heures. Et là, on commence à avoir des titulaires qui partent... »*

Pendant que ses collègues s'organisent pour une manifestation symbolique, l'enseignante poursuit : *« La prof qui doit partir était là depuis six ans. Elle s'occupait de l'organisation des voyages scolaires, des oraux non obligatoires en troisième, d'actions culturelles comme le dispositif Collège au cinéma... Ça va porter un coup à la cohésion des équipes, et au niveau des élèves... »*

Le « coup » est d'autant plus rude qu'il succède à d'autres. En 2015, et malgré son implantation dans un quartier populaire, le collège Braque est sorti du Réseau d'éducation prioritaire (REP). Il a perdu quatre classes en trois ans. Tout récemment, une cinquième fermeture est annoncée pour une classe de troisième. Et deux enseignants vont être obligés d'effectuer des compléments de service, c'est-à-dire des heures dans d'autres collèges.

Certes, le collège Braque a perdu une cinquantaine d'élèves au cours des dernières années. Mais pour le corps enseignant, cette baisse d'effectif est un « *phénomène ponctuel* » qui devrait s'inverser. David Bangoura, représentant de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), abonde en ce sens : « *La démographie scolaire montre sans ambiguïté que l'effectif augmentera en 2020. Ces décisions sont cyniques ! La FCPE et la liste indépendante de parents sont complètement solidaires avec les enseignants !* »

Alors les actes de résistance s'accumulent. Début janvier, un boycott du conseil d'administration par les enseignants, élus locaux, et parents d'élèves. Le 17 du même mois, une grève générale. Le 2 février, le blocus du pont Ango avec des représentants d'autres établissements. Et ce mercredi 20 mars, les parents d'élèves ont empêché les enseignants de pénétrer dans le collège.

Face aux protestations, le rectorat de Rouen campe sur ses positions. « *On nous a dit qu'on n'avait pas à se plaindre*, explique une professeure de français. *Mais nos conditions de travail se dégradent toujours plus. On est passé de 25,4 élèves par classe à 28 en sixième et quatrième. Et ce sera pire l'année prochaine !* » Selon Sandrine Boudoin-Pagnier, l'académie se serait contentée de leur rappeler leur « *perte de salaire* » pour cette « *journée de mobilisation* ».

Mobilisation dans les écoles

« *Nous parents réclamons l'ouverture d'une classe pour la rentrée 2019, le comptage n'est pas justifié car en vue des 62 naissances de 2016, dans notre quartier nos effectifs s'élèveraient à 29,6 élèves par classes, même si nous prenons seulement les 42 retenues par l'inspectrice nos effectifs seraient alors de 25,8 élèves par classes. Nous sommes une école en REP, le nombre d'élèves maximum est de 25 !* » C'est le message lancé par les parents de l'école Valentin-Feldman en début de semaine, alors qu'ils poursuivaient leur action dans l'établissement entamé quelques jours plus tôt.

« *Nous voulons une ouverture franche et non une ouverture sur un comptage*, lancent-ils. *Notre école a le besoin et la nécessité d'une ouverture pour le bien de nos enfants, de nos maîtresses, et pour le confort d'éducation et d'apprentissage. Une pétition a été lancée et transmise par mail à l'inspectrice d'éducation académique.* »

A l'école Jules-Ferry, les parents d'élèves réclament, eux, un maître supplémentaire : « *À la rentrée prochaine les classes de CE1 seront dédoublées ce qui est un avantage certain, mais pas au détriment des autres. En réalité ils vont piocher un maître dans les classes supérieures pour pouvoir dédoubler les CE1. Les classes supérieures vont se retrouver à*

126 élèves en multiniveaux sur cinq classes au lieu de six, c'est inadmissible, ce n'est pas possible de faire une bonne action pour derrière faire quelque chose d'inacceptable ! »

À l'issue du comité départemental de l'Éducation nationale qui a validé les 98 fermetures et 89 ouvertures de classes en Seine-Maritime, Nicolas Langlois, le maire de Dieppe, a réagi : « *Ce comité n'a servi à rien. Les équipes éducatives et les parents d'élèves se mobilisent pour la réintégration du collège Braque, des écoles Vauquelin, Sonia Delaunay, Michelet dans le réseau d'éducation prioritaire, mais aussi pour le maintien d'effectifs acceptables dans les écoles Feldmann et Jules-Ferry.* » Le maire insiste : « *À l'école Thomas, la poursuite du projet innovant mené par les équipes depuis 2017 est aujourd'hui menacée par l'annonce d'une fermeture de classe.* »